

# RAPPORT D'ACHÈVEMENT DU PROJET (RAP)

PROJET PILOTE REDD GEOGRAPHIQUEMENT INTEGRE D'ISANGI  
(Financement FFBC)



GROUPE DE LA BANQUE  
AFRICAINNE DE  
DEVELOPPEMENT

## Données de base

### A Données du rapport

<b>Rapport daté du</b>	Rapport daté du:	28/06/2016	
	Date de la mission ( <i>en cas de mission sur le terrain</i> )	De : 16/06/2016	Au : 26/06/2016

### B Responsables du projet au sein de la Banque

Fonctions	À l'approbation	À l'achèvement
Directeur régional	M. KANGA, Directrice ORCE	M. KANGA, Directrice ORCE
Chef de bureau national	M. COULIBALY, Représentant Résident, CDFO	S. MALIKO, Représentant Résident, CDFO
Directeur sectoriel	A. ABOU-SABAA, Directeur OSAN	C. OJUKWU, Directeur OSAN
Responsable sectoriel	MOLLO NGOMBA, Coordinatrice FFBC	MOLLO NGOMBA, Coordinatrice FFBC
Coordinateur d'activités	P. WADJA, Chargé des Opérations FFBC	C. OMBOLO, Chargé des Opérations, FFBC
Coordinateur d'activités suppléant	N/A	N/A
Chargé d'équipe chargée du RAP		C. OMBOLO, Chargé des Opérations, FFBC
Membres de l'équipe chargée du RAP		

### C Données du projet

<b>Nom du projet : PROJET PILOTE REDD GEOGRAPHIQUEMENT INTEGRE D'ISANGI</b>		
<b>Code du projet :</b> P-Z1-C00-028	<b>Numéro(s) de(s) instrument(s) de financement :</b> 5650155000802	
<b>Type de projet :</b> Appui institutionnel au développement du processus REDD+ en République Démocratique du Congo (RDC).	<b>Secteur :</b> Environnement	
<b>Pays :</b> République Démocratique du Congo (RDC)	<b>Catégorisation environnementale (1-3):</b> 3	
<b>Etapes de traitement du dossier – Uniquement pour les financements approuvés par la Banque (ajouter/supprimer des lignes en fonction du nombre de sources de financement)</b>	<b>Evènements importants (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)</b>	<b>Décassements et dates de clôture (Uniquement pour les financements approuvés par la Banque)</b>
<b>Source/instrument de financement 1 :</b> Don du FFBC N° 5650155000802	<b>Source/instrument de financement 1 :</b> Don du FFBC N° 5650155000802	<b>Source/instrument de financement 1 :</b> Don du FFBC N° 5650155000802
Date d'approbation : 20/05/ 2011	Montants annulés : N/A	Délai initial du dernier décaissement: 31/03/2014
Date de signature : 08/06/ 2011	Financements complémentaires : N/A	Date initiale de clôture : 31/03/2014

Date d'entrée en vigueur: 08/06/2011	Restructuration (préciser la date et le montant concerné) : N/A		Délai révisé du décaissement (si applicable) :  Date de dernier décaissement révisée (1 <sup>ère</sup> révision) : 30/09/2015 Date de dernier décaissement révisé (2 <sup>ème</sup> révision) : 31/03/2016 Date de dernier décaissement révisé (3 <sup>ème</sup> révision) : 30/09/2016	
Date d'entrée en vigueur du premier décaissement: 17/08/ 2011	Prorogations (préciser les dates): (i) 09/12/2013 ; (ii) 07/04/2015 ; (iii) 23/02/2016		Date de clôture révisée (si applicable) :  Date de clôture révisée (1 <sup>ère</sup> révision) : 30/12/2015 Date de clôture révisée : (2 <sup>ème</sup> révision) 30/06/2016 Date de clôture révisée : (3 <sup>ème</sup> révision) 30/09/2016	
Date réelle du premier décaissement: 30/08/2011				
<b>Source de financement (€) :</b>	<b>Montant décaissé (€):</b>	<b>Pourcentage décaissé (€):</b>	<b>Montant non décaissé (€):</b>	<b>Pourcentage non décaissé (%) :</b>
Source/instrument de financement 1: Don du FFBC N° 5650155000802	<b>2 224 673</b>	<b>96,81</b>	<b>73 327</b>	<b>3,19</b>
Gouvernement :	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres (exemple, cofinanciers). si nécessaire, ajouter d'autres lignes :	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>TOTAL</b>	<b>2 224 673</b>	<b>96,81</b>	<b>73 327</b>	<b>3,19</b>
<b>Source de financement (€) :</b>	<b>Montant engagé (€):</b>	<b>Pourcentage engagé (%) :</b>	<b>Montant non engagé (€) :</b>	<b>Pourcentage non engagé (%) :</b>
Source/instrument de financement 1: Don du FFBC N° 5650155000802	<b>2 296 693</b>	<b>99%</b>	<b>1 307</b>	<b>0,06%</b>
Gouvernement :	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres (exemple, cofinanciers). si nécessaires ajouter d'autres lignes :	N/A	N/A	N/A	N/A
<b>TOTAL</b>	<b>2 296 693</b>	<b>99%</b>	<b>1 307</b>	<b>0,06%</b>
Cofinanciers et autres partenaires extérieurs : N/A				
Organisme(s) d'exécution et de mise en œuvre : Organisation Concertée des Ecologistes et Amis de la Nature en partenariat avec l'Institut Facultaire des Sciences Agronomiques de Yangambi (IFA), l'Université de Kisangani (UNIKIS), l'Institut National d'Etudes et Recherches Agricoles (INERA) et le Programme d'Education pour la Protection et la Conservation de la Nature (PCN).				

## D Revue et commentaires de la Direction

Rapport examiné par	Nom	Examiné le	Commentaires
<b>Chef de bureau national</b>	S. MALIKO, Représentant Résident, CDFO		
<b>Chef de division sectoriel</b>	C. MOLLO NGOMA, Coordinatrice FFBC		
<b>Directeur régional (en tant que Président de l'équipe pays)</b>	M. KANGA, Directrice ORCE		
<b>Directeur Sectoriel</b>	C.OJUKWU, Directeur OSAN		

## II Évaluation des performances du projet

### A Pertinence

#### 1. Pertinence de l'objectif de développement du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
4	<p>Pendant la période d'exécution du projet, l'objectif du projet à savoir <i>contribuer à la réduction de la déforestation et de la pauvreté dans la zone du projet par (i) le renforcement des capacités de l'administration locale en matière de gestion et planification, d'aménagement du territoire, de sécurisation foncière, d'harmonisation et application de la loi ; (ii) le renforcement des capacités humaines, techniques, financières et organisationnelles des populations locales pour une gestion productive et la valorisation durable de leur environnement ; et (iii) l'amélioration des conditions économiques et sociales des populations locales</i> est restée pleinement alignée sur les stratégies de développement et aux instruments politiques et stratégies sectoriels de référence du pays, notamment : (i) le Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté de la RDC (DSCR2 2011-2015) ; (ii) les Documents de Stratégie pays de la Banque en RDC pour les périodes 2008-2012 et 2013-2017 ; (iii) les stratégies sectorielles applicables de la Banque (Plan d'action sur le changement climatique 2011-2015 ; ) ; (iv) les politiques sectorielles nationales Forêts et Environnement (la stratégie-cadre nationale REDD de la RDC, le Programme national forêt et conservation de la nature, Programme national forêt, environnement et biodiversité) ; (v) le plan de convergence de la COMIFAC ; et (vi) les objectifs du FFBC.</p> <p>Par ailleurs, le projet a tenu compte des besoins des bénéficiaires à travers : le financement des micro-projets dont la finalité est l'amélioration des conditions de vie de ces derniers ; le renforcement des capacités de l'administration locale et l'amélioration des compétences des chercheurs et la production des travaux scientifiques.</p>

\* Pour toutes les notations, utiliser l'échelle suivante : 4 (Très satisfaisant), 3 (Satisfaisant), 2 (Insatisfaisant), 1 (Très insatisfaisant)

#### 2. Pertinence de la conception du projet

Notation*	Compte-rendu descriptif (250 mots maximum)
3	<p>Tel que conçu, le projet devait contribuer à la réduction de la déforestation et de la pauvreté dans la zone du projet par (i) le renforcement des capacités de l'administration locale ; (ii) le renforcement des capacités humaines, techniques, financières et organisationnelles des populations locales et (iii) l'amélioration des conditions économiques et sociales des populations locales. De la phase d'approbation à la phase de clôture, sur le plan technique, la conception du projet a été constamment favorable à la réalisation des résultats du projet. Toutefois, des ajustements ont été réalisés en temps opportun pour garantir la réalisation des effets et des produits visés. En effet, le montage institutionnel était relativement complexe et lourd. Cela a nécessité une très grande capacité de coordination de la part de la Banque et de l'organe de mise en œuvre. Par ailleurs, nous notons également qu'à la suite des discussions avec les bénéficiaires au cours de l'étude des filières agricoles et agro-pastorales, les activités relatives à la sous composante intitulée « Appui communautaire en rizi-pisciculture » ont été supprimées pour deux raisons essentielles: (a) la présence d'un dense réseau hydrographique dans la région d'exécution du projet, ce qui ne justifiait pas les activités de pisciculture ; (b) risque de faible adhésion des bénéficiaires compte tenu des expériences passées.</p>

### 3. Enseignements tirés relativement à la pertinence

Questions clés (5 maximum, ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes )	Enseignements tirés	Public cible
1. L'élaboration des plans simples de gestion dans les villages cibles était-il pertinent étant donné qu'en RDC, il n'existe pas de plan national d'affectation des terres ?	Bien qu'il n'existe pas un plan national d'affectation des terres en RDC, il était pertinent d'élaborer des plans simples de gestion dans les villages cibles. En effet, ce sont des expériences pilotes qui ont été menées afin de : (a) sécuriser davantage les terroirs villageois, (b) d'accompagner le processus et de servir d'exemple pilote à la mise en œuvre de la foresterie communautaire ; (c) réduire les conflits entre les communautés entre elles et avec les autres usagers (concessions forestières, aires protégées, concessions agricoles) ; (d) renforcer les capacités des CARG (Conseil Agricole Rural de Gestion) en matière de planification spatiale et d'arbitrage des conflits fonciers ; (e) renforcer la décentralisation et l'implication du Conseil Consultatif Provincial des Forêts (CCPF) dans le traitement des questions liées au classement et déclassement des forêts.	Communautés et administration locales, le CARG, CCPF, Administration provinciale et nationale, les Organisations de la Société Civile (OSC) et les partenaires techniques et financiers.
2. Quel a été l'impact de la contribution des institutions universitaires et centre de recherche dans l'exécution du projet ?	L'implication des institutions universitaires et centre de recherche a été déterminante dans l'exécution du projet. Leur intervention a donné de la crédibilité aux différentes méthodologies et techniques développées dans la mise en œuvre du projet. En effet, elles ont développé des outils appropriés de formation, de vulgarisation, d'opérationnalisation et d'accompagnement des bénéficiaires. Par ailleurs, elles ont suscité des vocations auprès des bénéficiaires, notamment les chercheurs, les étudiants et les élèves qui ont participé à la mise en œuvre des activités.	Les institutions universitaires et centre de recherche, les écoles, l'Administration et les partenaires techniques et financiers.
3. Est-ce que les bénéficiaires se sont appropriés les outils de gestion durable développés par le projet ?	Effectivement, les bénéficiaires se sont appropriés les outils de gestion durable développés par le projet. En effet : (a) au niveau de l'administration, l'itinérance est redevenu une réalité dans la zone avec la production régulière de statistique; (b) la production agricoles dans les villages cibles augmenté. A titre illustratif, dans le secteur de Liutua, la production de manioc est passée de 180t en 2012 à plus de 200 t en 2015 ; la production de maïs est passée de 5t en 2012 à 9t en 2015.	Les communautés, l'administration et les partenaires techniques et financiers.
4. Comment s'assurer que le Gouvernement à travers la Coordination Nationale REDD vont capitaliser les résultats importants et les expériences pilotes réalisées par le projet ?	En effet, il est important que le Gouvernement à travers la Coordination Nationale REDD capitalise les résultats importants et les expériences pilotes réalisées par le projet. La CNREDD a régulièrement organisé les missions de supervision et de capitalisation du projet au cours desquelles, elle a échangé et discuté avec les partenaires de mise en œuvre et les bénéficiaires sur les expériences pilotes exécutées. Ainsi, les programmes tels que le Programme d'Investissement Forestier (PIF), le Programme Mai-Ndombe, la construction des standards nationaux REDD, l'élaboration des programmes juridictionnels REDD se sont fortement inspirés des expériences pilotes et des résultats du projet. Par ailleurs, l'Université Internationale REDD prévue en Juillet 2016 servira de cadre de capitalisation de toutes les expériences et initiatives REDD en RDC y compris celle du projet REDD Isangi pour la mise à jour de la stratégie nationale.	Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration.
5. Quel a été l'impact du projet sur l'amélioration des conditions de vie des communautés dans les villages cibles ?	Le projet a contribué à améliorer les conditions de vie dans les villages cibles. En effet : sur le plan de la sécurité alimentaire, le projet a contribué à l'augmentation du rendement de la production agricole par la distribution des géniteurs, des semences et boutures améliorés et des outils aratoires (Cf. ci-dessus) ; sur le plan de l'accroissement des revenus, dans le cadre de l'exécution des activités, le projet a distribué des revenus par les emplois temporaires créés ; l'amélioration des conditions de stockage de la production agricole par la construction de 3 dépôts de stockage ; l'amélioration de l'évacuation et la commercialisation des productions agricoles par la réhabilitation d'une route de déserte agricole (55 km entre Isangi et Ligasa).	Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration, les communautés, le CARG et les opérateurs économiques privés.

6. Quel a été l'impact du projet sur le plan environnemental dans la zone ?	Les données disponibles à ce jour ne nous permettent de nous prononcer scientifiquement sur la question. Toutefois, le projet a reboisé 100 ha de forêt, sensibiliser les populations sur l'intérêt à préserver les forêts, à reboiser le long de la berge d'Isangi, à former les paysans sur l'utilisation des techniques agricoles respectueuses de l'environnement. Sur la base de notre expérience et des études disponibles, ces actions vont impacter positivement sur l'environnement dans la zone.	Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration, les communautés et le CARG.
---	--	--

## B Efficacité

### 1. Progrès réalisés pour atteindre l'objectif de développement du projet (objet du projet)

#### Commentaires

*Fournir un bref descriptif du projet (composantes) et indiquer le contexte dans lequel il a été conçu et exécuté. Indiquer l'objectif de développement du projet (généralement l'objet du projet, tel qu'indiqué dans le CLAR) et évaluer le progrès accompli. Les effets imprévus devraient également être pris en compte, ainsi qu'une référence spécifique à l'égalité des sexes dans le projet. Longueur maximale indicative : 400 mots.*

Etant donné la nécessité de réduire, voire arrêter la déforestation, en proposant aux populations des activités alternatives à l'exploitation forestière irrationnelle, qui soient susceptibles d'améliorer durablement leur niveau de vie, le projet avait été conçu avec pour objectif sectoriel de contribuer à la réduction de la déforestation et de la pauvreté dans la zone du projet. Plus spécifiquement, il visait à : (i) renforcer les capacités de l'administration locale en matière de gestion et planification, d'aménagement du territoire, de sécurisation foncière, d'harmonisation et application de la loi ; (ii) renforcer les capacités humaines, techniques, financières et organisationnelles des populations locales pour une gestion productive et la valorisation durable de leur environnement ; et (iii) améliorer les conditions économiques et sociales des populations locales. Le projet s'articulait autour des quatre composantes qui sont : Gestion forestière et pratique durable ; Moyens de subsistance et développement économique ; Suivi écologique et socio-économique ; Gestion du projet.

**Composante A - Gestion forestière et pratique durable** : comprenait l'aménagement du territoire ; l'élaboration du plan d'aménagement du territoire et des plans de gestion des forêts villageoises ; la promotion de l'agroforesterie et du reboisement ; l'Information, Education et Communication pour une gestion durable des forêts.

**Composante B - Moyens de subsistance et développement économique** : visait à appuyer l'élevage du petit bétail : porcs, chèvres, volaille ; réaliser une étude des filières développées dans les villages ciblés ; à apporter un appui aux cultures améliorées (maïs et manioc) et un appui communautaire en rizi-pisciculture améliorée ; à améliorer le système de Conservation, Stockage, Evacuation et Commercialisation des productions dans les villages ciblés.

**Composante C - Suivi écologique et socio-économique** : a consisté au renforcement des capacités des cadres et techniciens locaux sur le SIG et MRV ; à la réalisation d'une prospection dans la zone du projet et situation de référence ; à l'évaluation des impacts socio-économiques et environnementaux du projet ; au Suivi et Evaluation des projets.

**Composante D - Gestion du projet** : concernait la coordination des activités sur le site du projet ; la gestion financière et comptable du projet ; l'audit, l'évaluation terminale et la rédaction du rapport d'achèvement du projet.

En dépit des lenteurs au démarrage dus aux difficultés rencontrées dans la satisfaction des conditions de premier décaissement et au montage institutionnel complexe, le projet Pilote REDD Isangi s'est exécuté de manière satisfaisante. En effet, la cellule de gestion financière mise sur pied par le gouvernement avait une relative bonne connaissance des procédures de la Banque en matière de décaissement et de passation des marchés, ce qui a facilité l'exécution du projet. Toutefois, il a fallu renforcer le dispositif de suivi et de contrôle de la gestion financière afin d'éviter les dérapages constatés au démarrage. Sur le plan technique, l'organe de mise en œuvre OCEAN et ses partenaires avaient une bonne maîtrise de la problématique. C'est ainsi que toutes les contraintes techniques majeures ont pu être corrigées dans les délais. Mais, le montage institutionnel complexe a nécessité, d'une part, un effort supplémentaire de coordination et de suivi de la part de OCEAN et de la Banque afin de garantir une fluidité des processus, d'autre part, des prolongations de la durée d'exécution du projet afin de rattraper les différents retards constatés, essentiellement à cause des retards dans l'approbation des rapports d'audits. En ce qui concerne la problématique Genre, elle a été prise en compte tout au long de l'exécution du projet.

Le projet a veillé à l'implication et la prise en compte des intérêts des deux sexes dans l'exécution des activités, notamment dans les activités agricoles, de reboisement, et de réhabilitation de la route de déserte agricole où les activités étaient généralement réalisées par l'ensemble des membres de la famille sans distinction des sexes. Ainsi, les principaux résultats obtenus sont : (i) Les activités d'appui à l'élevage sont effectives avec l'approvisionnement des premiers géniteurs (280 géniteurs , soit 60 porcins, 60 caprins et 160 poussins) ;(ii) les désertes agricoles ont été réhabilitées sur plus de 50 km et la construction de 21 ponts majeurs et 19 ponceaux; (iii) trois dépôts de stockage des produits agricoles ont été construits ; (iv) le plan de développement du territoire d'Isangi a été approuvé et les activités de mobilisation de ressources planifiées ; (v) 110 paysans ont été formés dans les techniques agro-pastorales et avicoles durables ; (vi) 62 ha de champs agro-forestiers améliorés de maïs et manioc mis sur pied ; (vii) 32 ha reboisés dans les terres dégradées ; (viii) une trentaine de techniciens locaux ont été recyclés/ formés en SIG et MRV dans la zone du projet ; (ix) un système MRV est opérationnel (c'est-à-dire 300 parcelles ont été installées et le plan de localisation des parcelles est disponible ; (x) une baleinière, 10 moulins de transformation du maïs et du manioc, et 10 décortiqueuses de riz ont été mis à la disposition de la communauté comme activité génératrice de revenu pour le financement de micro-projet.

Toutefois, le projet a fait face à des impondérables. Premièrement, la question d'acclimatation des géniteurs a été confrontée aux vols et aux épizooties (maladies). Ce qui a amené le projet à opter pour la distribution et l'appui direct aux bénéficiaires en matière d'élevage. Deuxièmement, l'ingérence de certains acteurs politiques a compliqué les relations entre certaines administrations au niveau local et le projet. Le projet a dû œuvrer de tact et de diplomatie afin de rétablir la confiance et le dialogue.

## 2. Établissement de rapports sur les effets

Indicateurs des effets (selon le CLAR; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Valeur de base (année)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement du projet)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 50 mots par effets)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
Effet 1: Les taux de déforestation et de dégradation des forêts sont réduits en 2017 dans la région d'Isangi.	1,53% en 2012	NA	Réduction des taux de déforestation et de dégradation des forêts de 20% en 2017	NA	Les données de 2017 sur le taux de déforestation ne sont pas disponibles. Mais, les actions réalisées par le projet nous emmènent à penser que cet objectif sera atteint. Toutefois, il faut veiller à la pérennisation des acquis du projet en renforçant la collaboration des différents acteurs du secteur, en renforçant le métayage et la prise en compte des réalisations du projet dans la planification du Gouvernement (MECNDD, INERA, FIP) en vue de leur pérennisation.	Oui
Effet 2: Des emplois sont créés dans le secteur forestier dans la région d'Isangi.	NA	NA	Augmentation de 20% du nombre d'emploi du secteur forestier	NA	Les données ne sont pas disponibles. Mais, il est évident que des emplois temporaires ont été créés par le projet et les autres acteurs du secteur. Par exemple, dans le cadre des travaux de réhabilitation des pistes de déserte agricole, le projet a créé environ 2,260 emplois temporaires. Par ailleurs, la réhabilitation de la piste de desserte agricole a entraîné un accroissement du trafic des personnes et des biens susceptibles d'engendrer plus d'emplois. Cependant le gouvernement devrait veiller à l'application des politiques forestières durables sur le Territoire et les communautés d'Isangi et le tenue de statistique de création d'emploi dans le secteur.	Oui

Effet 3: Les capacités de l'Administration locale sont accrues en matière de gestion et planification, d'aménagement du territoire d'Isangi.	0	1 plan d'aménagement et 5 plan de gestion	Un plan d'aménagement du territoire et 5 plans de gestion sont disponibles et mis en œuvre	100%	1 plan d'aménagement et 5 plan de gestion sont disponibles et les capacités de l'Administration locale sont accrues en matière de gestion et planification, d'aménagement. Cependant, le risque d'incapacité à mobiliser les ressources nécessaires pour l'exécution des plans persiste.	Oui
Effet 4: La production agricole est accrue grâce à l'utilisation des nouvelles techniques agricoles.	NA	151t de maïs, 265,5t de manioc, 60 porcs, 60 chèvres et 160 volailles ont été distribués	Au moins 300 porcs, 450 chèvres, 10.000 volailles et 600 tonnes de manioc et maïs sont produites dans les prochaines années	26,15%	La production animale (300 porc, 450 chèvres et 10.000 volailles) et agricole (600 tonnes de manioc et maïs) attendues dans la zone du projet n'est pas encore réalisée en dépit des progrès réalisés grâce à l'utilisation des nouvelles techniques agricoles. L'atteinte de cette performance dépend de la maîtrise des techniques agricoles, de la pérennisation des alternatives agro-pastorales mises en œuvre, des itinéraires agricoles et du financement du secteur.	Oui
<b>Notation</b> (voir méthodologie EER)*	<b>Compte-rendu descriptive</b>					
3	La notation des effets du projet est satisfaisante (note de 3). En effet, conformément aux lignes directrices en matière d'élaboration de l'EER, le projet devrait atteindre ou excéder les cibles finales définies pour tous ses effets si les actions correctives identifiées sont mises en œuvre en temps opportun. Il s'agit du renforcement de la maîtrise des techniques agricoles, la pérennisation des alternatives agro-pastorales mises en œuvre, la poursuite de la reprise des itinéraires agricoles et l'accroissement du financement du secteur.					

### 3. Rapport sur les produits

Indicateurs des produits (tel qu'indiqué dans le CLAR; ajouter d'autres lignes, si nécessaire)	Valeur la plus récente (A)	Cible visée (B) (valeur escomptée à l'achèvement)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé) (A/B)	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative: 50 mots par produit)	Indicateur sectoriel de base (Oui/Non)
Produit 1: Un Plan d'aménagement appliqué par l'administration territoriale	1	1	100%	- Le plan définitif a été validé par le CCPF. - Le risque d'incapacité à mobiliser les ressources nécessaires pour l'exécution du plan persiste	Oui
Produit 2: Nombre d'ateliers de cartographie participative organisés	5	5	100%	- 5 ateliers de cartographies participatives ont été organisés dans les villages cibles. Ces ateliers ont conduit à l'identification des titulaires des droits, à la validation des mandats des délégués cartographes locaux et récolte des informations historiques et socioculturelles des communautés	Oui
Produit 3: Nombre de plans de gestion assortis de cartes des forêts villageoises	5	5	100%	Les « Plans d'aménagement simple » pour les 5 sites sont élaborés.	Oui

Produit 4: Nombre de cartes reconnues par le cadre foncier et forestier à partir de 2014	5	5	80%	- 5 techniciens et 30 cartographes locaux ont été formés en manipulation des outils de collecte des données pour l'élaboration des cartes. - 5 cartes de droit sont produites et les démarches de reconnaissance sont en cours.	Oui
Produit 5: Nombre de pépinières d'essences forestières pour reboisement mis en place dans les 5 villages ciblés	10	10	100%	10 pépinières ont été réalisées dans les 5 villages cibles et plus de 30.000 plantules ont été produites. Toutefois, il est nécessaire de continuer le suivi afin de faire face à la demande de plants pendant les prochaines campagnes de sensibilisation du projet et continuer à accompagner les bénéficiaires.	Oui
Produit 6: Nombre de plantules produites	54 996	35 000	>100%	54 996 plantules ont été produites. Le nombre de plantules produites est supérieur au nombre attendu par le projet du fait de l'appui supplémentaire aux travaux de reboisement (notamment lutte antiérosive dans la cité d'Isangi) et de renforcement de reboisement intégrant les arbres fruitiers	Oui
Produit 7: Nombre de plantules distribuées	54 996	35 000	>100%	54 996 plantules ont été distribuées ( 20 010 <i>Terminalia superba</i> ; 19 700 <i>Cassia spectabilis</i> ; 7 800 <i>Pentacletra macrophylla</i> ; 1 000 <i>Dacryodes edulis (safoutier)</i> ; 1 990 <i>Petersianthus macrocarpus</i> ; 2 000 <i>Cacaoyer</i> ; 832 <i>Manguier</i> ; 832 <i>Avocatier</i> , 832 <i>Aramboutanier</i> )	Oui
Produit 8: Superficie de forêts reboisées avec des essences agro-sylvicoles	94ha	90ha	>100%	62ha en agroforesterie et 32 en reboisement des terres dégradées.	Oui
Produit 9: Superficie de parcelle de démonstration mise en place avec des essences améliorantes	12ha	12ha	100%	12 ha (6 ha de manioc et 6ha maïs) de parcelle de démonstration ont été réalisés avec succès dont 3ha ont été exécutés par des femmes. Les essences améliorantes utilisées étaient composée de <i>Cassia spectabilis</i> et <i>Pentacletra macrophylla</i> .	Oui
Produit 10: Un plan IEC local élaboré	1	1	100%	Le plan IEC validé par toutes les parties prenantes est disponible.  Les radio ont été appuyées en équipement, fourniture de bureaux , formation des journalistes et informations pertinentes sur la REDD. Par ailleurs, la Radiotélévision Bondeko d'Isangi (RTBI) a bénéficié d'un appui additionnel en émetteur radio.	Oui
Produit 11: Nombre d'organisations paysannes structurées en 2013	5	5	100%	- 5 comités d'organisation paysanne de développement (COPD) ont été créés (COPD Lilanda, COPD Yaekela, COPD Yalosuna, COPD Yatumbo et COPD Ligasa) et sont en cours de légalisation; - 5 bureaux des COPD ont été construits et équipés en mobiliers;	Oui



				- Des réunions de renforcement des capacités en gestion des spéculations agro-pastorales et des unités de transformation ont été organisées en leur faveur.	
Produit 12: Nombre d'ateliers de renforcement des capacités des organisations paysannes et autres	14	12	>100%	14 ateliers réalisés dont : - 3 ateliers thématiques (regroupant 50 personnes chacun dont un nombre total de 150 participants) - 5 campagnes de sensibilisation populaire dans les cinq villages ; - 1 atelier des forces vives à Yangambi ; - 5 ateliers communautaires organisés dans chaque village cible.	
Produit 13: Nombre de radios communautaires appuyés	6	6	100%	- 12 paquets d'appuis aux 6 radios communautaires (Radio Bondeko à Isangi, Radio Mabele à Tolaw, Radio Kulokoko Fm à Yangambi, Radio Boboto à Yangambi, RTNC Kisangani, Radio Lisago à Imbolo) . Cet appui était composé de matériel, équipement, frais de production et diffusion des émissions. Un appui additionnel a été apporté à la Radiotélévision Bondeko d'Isangi (RTBI) à travers l'acquisition d'un émetteur. - Un atelier de formation organisé pour 12 journalistes dont 3 femmes;	
Produit 14: Nombre des géniteurs porcins en 2012 et 2013 mis en place	60	300	20% 60 géniteurs porcins (race Large White)	Les travaux de réhabilitation des fermes pilotes modèles de Yangambi destinées à abriter les géniteurs sont achevés. Cependant, les efforts d'acclimatation ont été infructueux à cause des vols répétés et des épizooties. Ainsi, la mission de supervision du Ministère de l'Environnement de septembre 2015 avait alors recommandé de transférer les lots de bétails directement auprès des bénéficiaires. A cet effet, des infrastructures d'accueil des géniteurs au niveau des villages ciblés ont été construites.	Oui
Produit 15: Nombre des géniteurs caprins mis en place	60	100	60% 60 géniteurs caprins		Oui
Produit 16: Nombre des géniteurs aviaires mis en place	160	500	32% 160 géniteurs aviaires		Oui
Produit 17: Un rapport d'étude socio-économique des filières de production agricoles et agro-pastorales réalisée.	1	1	100%	Rapport de l'étude des filières réalisé et partagé avec la banque depuis le mois d'avril 2013. Les résultats de l'étude de filière sont complétés par une étude socio-économique de référence. L'encodage des données socio-économiques de référence dans la base des données est finalisé.	Oui
Produit 18: Nombre de paysans maîtrisant les techniques agro-pastorales et avicoles	110	110	100%	3 ateliers organisés dans le site pilote de Yangambi : (i) un atelier sur les techniques culturelles à l'intention des 60 ménages agricoles choisis dans les cinq villages ciblés (30 ménages pour le maïs, 30 ménages pour le manioc) ; (ii) un atelier sur les alternatives agro-pastorales et (iii) un atelier sur techniques d'élevage des petits bétails couplé par 3 sessions conseils à l'intention de 50 ménages	Oui

Produit 19: Nombre de moniteurs agricoles recyclés en techniques d'amélioration culturale	10	10	100%	1 atelier a été organisé à Yangambi sur les alternatives agro-forestières, agro-pastorales, traitement et stockage des produits agricoles à l'intention des 10 techniciens locaux (moniteurs agricoles) des 5 villages ciblés	Oui
Produit 20: Nombre de dépôts des produits agricoles construits	3	3	100%	Trois dépôts communautaires de stockage des produits agricoles sont construits et opérationnels (Yaekela, Yanfira et Isangi centre)	Oui
Produit 21: Nombre de km des routes de desserte agricole réhabilités	55km	55km	100%	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 55 km de route de dessertes agricoles réhabilités;</li> <li>• 21 ponts construits de 5-23 m de long et 19 ponceaux aménagés entre le village Yabwali et Bautu;</li> </ul>	Oui
Produit 22: Nombre de baleinière mise en place en 2012	1	1	100%	Une baleinière construite et mise en navigation depuis février 2016. Néanmoins, au cours de son deuxième voyage, la baleinière a coulé à cause d'une erreur humaine de la part des membres de l'équipage.	Non
Produit 23: Nombre de cadres recyclés/formés en SIG dans la zone du projet	10	10	100%	10 cadres principalement de l'UNIKIS ont été formés en juin sur le MRV et le SIG	Oui
Produit 24: Nombre de techniciens recyclés/ formés en MRV dans la zone du projet	30	30	100%	30 techniciens locaux ont été formés sur le SIG et le MRV du 19 au 24 décembre 2013.	Oui
Produit 25: Nombre de rapport de prospection réalisée	1	1	100%	Rapport de la mission conjointe et de l'étude socio-économique disponible ; de même, que celui d'analyse de la végétation.	Non
Produit 26: Nombre de Système MRV opérationnel à partir de 2011(300 parcelles de 50m x 50m soit 75 hectares)	1	1	100%	Le Système MRV est opérationnel. En effet, les 300 parcelles prévues, sont déjà installées et inventoriées. La saisie des données a été finalisée. Un rapport a été produit et les analyses sont finies. Un document méthodologique sur la mise en place des parcelles MRV a été rédigé.	Oui
Produit 27: Un scenario de référence pour la zone du projet est produit et validé à l'année 1.	2	2	100%	Le scénario de référence pour la zone du projet est réalisé. Les analyses d'images pour l'évaluation du taux de déforestation et de la biomasse forestière par télédétection dans la zone du projet sont faites; un rapport du taux de déforestation est disponible.	Oui

Produit 28: 4 Nombre de missions de suivi-évaluation réalisées pendant toute la durée du projet (MEDD)	4	6	66%	La CN-REDD est en train d'élaborer un système de suivi-évaluation des projets pilotes pour alimenter la stratégie nationale REDD. Au courant de ce second semestre, plusieurs missions de la CN-REDD sont prévues pour finaliser ce processus.	Oui
<b>Notation</b> (voir méthodologie EER)*	<b>Compte-rendu descriptive</b>				
3	La notation des produits du projet est satisfaisante (note de 3). En effet, conformément aux lignes directives en matière d'élaboration de l'EER, nous avons 82% des produits qui sont réalisés.				

#### 4. Notation de l'Objectif de développement (OD)

<b>Notation de l'OD</b> (à partir de l'EER actualisé)*	<b>Compte-rendu descriptive</b> (longueur maximale indicative: 250 mots)				
3	La notation de l'objectif de développement est satisfaisante (note de 3). En effet, conformément aux lignes directives en matière d'élaboration de l'EER, la notation des effets est de 3 et celle des produits est de 3 d'où la note 3 pour l'objectif de développement. Il y'a une forte probabilité que le projet atteigne son objectif de développement si la planification des activités restante est respectée et les ressources mises à disposition dans les délais.				

#### 5. Bénéficiaires (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Réels (A)	Prévus (B)	Progrès vers la réalisation de la cible (% réalisé A/B)	% Femmes	Catégorie (par exemple, les agriculteurs, les étudiants)
110 paysans formés et maîtrisant les techniques agro-pastorales et avicoles	110 paysans formés	100%	XX	110 paysans ont été formés et maîtrisant les techniques agro-pastorales et avicoles. Les modules de formation ont porté sur les techniques culturales à l'intention des 60 ménages agricoles choisis dans les cinq villages ciblés (30 ménages pour le maïs, 30 ménages pour le manioc) et les techniques d'élevage des petits bétails à l'intention de 50 ménages éleveurs (porcins, caprins, volailles).
10 techniciens locaux ont été recyclés	10 techniciens locaux ont été recyclés	100%	0%	10 techniciens locaux (moniteurs agricoles désignés par l'administration) ont été recyclés sur les alternatives agroforestières, agropastorales, traitement et stockage des produits agricoles des 5 villages ciblés. Dans la population cible, il n'y avait pas de femmes. L'administration a été interpellée sur la question et de veiller à l'implication des femmes dans le secteur.
30 techniciens locaux ont été formés en SIG et MRV dans la zone du projet	30 techniciens locaux ont été formés en SIG et MRV	100%	3,33%	30 techniciens locaux (29 Hommes et 1 Femme soit 3,33%) ont été formés sur le SIG et le MRV. Le faible nombre de femme s'explique par le nombre peu élevé de femmes travaillant dans le secteur.
50 ménages éleveurs appuyés en géniteurs (porcs, chèvres et volailles)	50 ménages éleveurs appuyés en géniteurs (porcs, chèvres et volailles)	100%	????%	50 ménages éleveurs appuyés en géniteurs (porcs, chèvres et volailles) dont XX femmes.

60 ménages d'agriculteurs appuyés en semences et boutures (maïs et manioc)	60 ménages d'agriculteurs appuyés en semences et boutures	100%	????%	60 ménages d'agriculteurs appuyés en semences et boutures (maïs et manioc) dont XX femmes.
6 radios appuyés	6 radios appuyés	100%	NA	Six (6) radios communautaires appuyés en matériel, équipement, frais de production et diffusion des émissions (Radio Bondeko à Isangi, Radio Mabele à Tolaw, Radio Kulokoko Fm à Yangambi, Radio Boboto à Yangambi, RTNC Kisangani, Radio Lisago à Imbolo) .
5 comités d'organisation paysanne de développement (COPD) ont été créés et appuyés (COPD Lilanda, Yaekela, Yalosuna, Yatumbo et Ligasa)	5 comités d'organisation paysanne de développement ont été créés et appuyés	100%	NA Les 5 COPD ont un nombre total de 106 membres dont 24 femmes et 82 hommes.	5 bureaux des COPD ont été construits et équipés en mobiliers; des réunions de renforcement des capacités en gestion des spéculations agropastorales ont été organisées et des unités de transformation ont été mises à leur disposition.
Un Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG) a été appuyé	Un Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG) a été appuyé	100%	NA Le CARG a un nombre total de 22 membres dont 7 femmes et 15 hommes.	Le CARG a bénéficié des appuis en formation sur la planification spatiale, matériel roulant (motos), équipement.

#### 6. Effets imprévus ou additionnels (si nécessaire, ajouter d'autres lignes)

Description	Type (exemple. genre, changement climatique, aspect social, autres)	Positif ou négatif	Impact sur le projet (élevé, moyen, faible)
Les lenteurs rencontrées dans la signature des conventions entre OCEAN et ses partenaires	Retard dans le démarrage des activités.	Négatif	Elevé
Les difficultés rencontrées dans l'exécution des activités d'acquisition des géniteurs	Vols des géniteurs, épizooties,	Négatif	Elevé
La soumission tardive des rapports d'audit des comptes du Projet, notamment en 2012 et 2013 dont dépendait le décaissement de la DRF se faisait sentir sur le fonctionnement du projet (retard dans le paiement des indemnités des membres de l'organe de mise en œuvre, suivi irrégulier du projet par la cellule d'exécution du projet), perturbations du calendrier d'exécution de certaines tâches.	Retard dans la mise en œuvre du plan de travail.	Négatif	Elevé
Une longue période d'inondation (Décembre 2013 à Mars 2014 et Novembre 2015 à Mai 2016)	Ralentissement de l'exécution des activités du projet	Négatif	Moyen
La cessation des activités en Juin 2015 de l'Unité de Coordination du Programme Forêt et Conservation de la nature (UC-PFCN)	Accélération des procédures de gestion financière	Positif	Moyen
Les difficultés rencontrées dans les activités de réhabilitation des dessertes agricoles	Augmentation du coût des travaux de réhabilitation.	Négatif	Moyen

<p>L'impact positif enregistré avec l'installation d'un émetteur à la Radiotélévision Bondeko d'Isangi. En effet, en plus de la diffusion des émissions relative à la préservation de l'environnement, la radio a permis de renforcer la sensibilisation de la population dans le domaine sanitaire, des maladies hydriques au cours des inondations intervenues à Isangi au cours de la période Novembre 2015 à Mai 2016.</p> <p>Par ailleurs, elle est fortement utilisée pour la sensibilisation des filles et femmes contre les grossesses et les mariages précoces, la lutte contre le VIH-SIDA, la maladie du sommeil, le paludisme, l'éducation de la jeune fille et la promotion de la vaccination du jeune enfant.</p>	<p>Plus large diffusion sur le territoire d'Isangi des problématiques relatives à l'environnement, santé, développement rural, éducation et autres.</p>	<p>Positif</p>	<p>Elevé</p>
---	---	----------------	--------------

## 7. Leçons tirées relativement à l'efficacité (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Leçons tirées	Public cible
<p>Les expériences pilotes réalisées par le projet ont-ils aidés à stabiliser les émissions de carbone au niveau du territoire d'Isangi?</p>	<p>Les données scientifiques par rapport à la stabilisation des émissions de stock dans la zone ne sont pas disponibles. Mais, les actions réalisées par le projet nous emmènent à penser que les émissions de carbone seront stabilisées. Toutefois, il faut veiller à la pérennisation des acquis du projet en renforçant la collaboration des différents acteurs du secteur, en renforçant le métayage et la prise en compte des réalisations du projet dans la planification du Gouvernement (MECNDD, INERA, FIP) en vue de leur pérennisation.</p> <p>Il est souhaitable dans le cadre de ces initiatives pilotes de prévoir des moyens financiers qui permettent de d'élaborer les outils techniques pour mesurer les résultats dans un délai relativement court</p>	<p>Gouvernement, Partenaires techniques et financiers, les OSC, les institutions universitaires et de recherche</p>
<p>Les outils développés ont-ils été adaptés pour l'atteinte des résultats du projet?</p>	<p>Effectivement, les outils développés ont été adaptés pour l'atteinte des résultats. En effet : (a) au niveau de l'administration, l'itinérance est redevenu une réalité dans la zone avec la production régulière de statistique; (b) la production agricoles dans les villages cibles a augmenté ; (c) les capacités de l'administrations sont accrues en matière de planification spatiale et les perspectives de mobilisation des ressources sont crédibles ; (d) un système MRV est opérationnel et partagé avec toutes les parties prenantes</p>	<p>Les communautés, l'administration et les partenaires techniques et financiers.</p>
<p>Le choix de l'agence d'exécution et des partenaires doit-il être tributaire de leurs compétences techniques dans la thématique traitée par le projet et sa connaissance du milieu ?</p>	<p>Le choix de l'Organe de Mise en Œuvre et de ses partenaires était pertinent à cause de leur ancrage dans le milieu et leur connaissance sur les thématiques abordées. Ce choix pertinent est l'une des raisons des bons résultats obtenus au cours de la mise en œuvre des activités du projet.</p>	<p>Les communautés, l'administration et les partenaires techniques et financiers, les OSC.</p>
<p>Quel a été le rôle de la sensibilisation et de la communication relativement à l'efficacité du projet ?</p>	<p>La sensibilisation a joué un rôle important dans la mise en œuvre des activités sur terrain : (a) appropriation des activités par les bénéficiaires ; (b) facilitation des certaines activités comme l'installation des parcelles de suivi des stocks de carbone ; (c) comprendre le processus REDD et d'œuvrer en faveur de la préservation de l'environnement ; (d) participation efficace dans les travaux d'entretien de la route de desserte agricole ; (e) utilisation de la main d'œuvre locale technique HIMO et promotion des matériaux de construction locaux accessibles à moindre coût.</p>	<p>Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration, les communautés, le CARG et les opérateurs économiques privés.</p>
<p>Les revenus générés par les activités du projet et les microprojets ont-ils contribué à l'amélioration des conditions de</p>	<p>Le projet a contribué à l'amélioration des conditions de vie dans les villages cibles. En effet : sur le plan de la sécurité alimentaire, le projet a contribué à l'augmentation du rendement de la production agricole par la distribution des géniteurs, des semences et boutures améliorés et des</p>	<p>Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC,</p>

vie des bénéficiaires?	outils aratoires; sur le plan de l'accroissement des revenus, dans le cadre de l'exécution des activités, le projet a distribué des revenus par les emplois temporaires créés ; l'amélioration des conditions de stockage de la production agricole par la construction de 3 dépôts de stockage ; l'amélioration de l'évacuation et la commercialisation des productions agricoles par la réhabilitation d'une route de déserte agricole.	l'Administration, les communautés, le CARG et les opérateurs économiques privés.
------------------------	---	--

## C Efficience

### 1. Respect du calendrier

Durée prévisionnelle – année (A) (selon le REP)	Délai réel d'exécution – année (B) (depuis l'entrée en vigueur du 1er décaissement)	Délai prévu par rapport au délai réel d'exécution (A/B)	Notation*
3 ans	5,166 ans	0,58	2

#### Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

Le rapport entre délai d'exécution prévisionnel et le délai réel d'exécution à compter de la date de satisfaction des conditions de premier décaissement est égale à 0,58 ; soit compris 0,5 et 0,75 ; d'où une note de 2 (insatisfaisant). Le calendrier initial de mise en œuvre du projet n'a pas été respecté pour les raisons essentielles suivantes :

- Les difficultés rencontrées dans la satisfaction des conditions de premier décaissement, notamment la signature des conventions entre OCEAN et ses partenaires ;
- Les difficultés rencontrées en matière de gestion financière d'où le rejet de plusieurs rapports d'audit (ceux de 2012 et 2013) avant leur approbation par la Banque. Cette situation a entraîné la suspension des décaissements sur le compte spécial d'où le retard enregistré dans l'exécution des activités du projet ;
- Les inondations à répétition dans la zone et de mauvais état de la route ;

### 2. Efficience de l'utilisation des ressources

Pourcentage moyen de la réalisation matérielle des produits du CLAR financés par tous les financiers (A) (voir II.B.3)	Taux d'engagement (%) (B) (voir tableau 1.C – Total taux d'engagement de tous les bailleurs de fonds)	Pourcentage moyen de la réalisation matérielle par rapport au taux d'engagement (A/B)	Notation*
82%	99%	0,83	3

#### Compte-rendu (longueur maximale indicative : 250 mots)

A ce jour, les ressources décaissées pour la mise en œuvre du projet ont été efficacement utilisées et le projet a globalement réalisé les produits escomptés, dans les limites du budget disponible d'où la note satisfaisante de 3. En effet, la valeur médiane du taux de réalisation physique des produits du projet par rapport au taux d'engagement est égale à 0,83 ; compris entre 0,75 et 1.

### 3. Analyse coût-avantage

Taux de rentabilité économique (à l'approbation)	Taux de rentabilité économique actualisé (à l'achèvement)	Notation*
NA	NA	NA

#### Compte-rendu descriptive (longueur maximale indicative : 250 mots)

Bien que le calcul du taux de rentabilité ne soit pas applicable car ce n'est pas un projet d'investissement, le projet a toutefois induit des bénéfices /avantages importants suivants : (i) approvisionnement des géniteurs (280 géniteurs , soit 60 porcins, 60 caprins et 160 poussins) ;(ii) réhabilitation de 50 km de route de desserte agricole et construction de 21 ponts majeurs et 19 ponceaux; (iii) trois dépôts de stockage des produits agricoles construits ; (iv) le plan de développement du territoire d'Isangi a été approuvé; (v) 110 paysans formés dans les techniques agro-pastorales et avicoles durables, ce qui s'est traduit à l'augmentation de la production agricole dans la zone. A titre illustratif, dans le secteur de Liutua, la production de manioc est passée de 180t en 2012 à plus de 200 t en 2015 ; la production de maïs est passée de 5t en 2012 à 9t en 2015. ; (vi) 62 ha de champs agro-forestiers améliorés de maïs et manioc mis sur pied ; (vii) 32 ha reboisés dans les terres dégradées ; (viii) une trentaine de techniciens locaux recyclés/ formés en SIG et MRV dans la zone du projet ; (ix) un système MRV opérationnel (c'est-à-dire 300 parcelles ont été installées et le plan de localisation des parcelles est disponible ; (x) une baleinière, 10 moulins de transformation du maïs et du manioc, et 10 décortiqueuses de riz mis à la disposition de la communauté comme activité génératrice de revenu pour le financement de micro-projet.

#### 4. État d'avancement de l'exécution (IP)

Notation de l'EE (tirée de l'EER actualisé) *	Compte-rendu descriptif (commenter spécifiquement les rubriques de l'EE qui ont obtenu une note insatisfaisante ou très insatisfaisante, selon le tout dernier EER ). (longueur maximale indicative : 500 mots)
3	La notation de l'état d'exécution du projet est satisfaisante (note de 3). En effet, conformément aux lignes directives en matière d'élaboration de l'EER, la moyenne arithmétique des notations individuelles des sept critères utilisés pour la notation de l'état d'exécution est égale à 3,43 soit comprise entre 2,5 et 3,49 (respect des conditions du projet : 4 ; Respect des clauses relatives à l'audit : 3 ; acquisitions de biens et services : 3 ; gestion financière : 3 ; suivi-évaluation : 3 ; décaissement : 4 ; engagements budgétaires : 4).

#### 5. Enseignements tirés relativement à l'efficience

Questions clés (5 maximum; si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
Est-ce que les travaux de réhabilitation de la desserte agricole ont été réalisés de façon efficiente ?	Les travaux de réhabilitation de la desserte agricole ont été réalisés de façon efficiente. En effet, le projet a privilégié l'utilisation de la main d'œuvre locale, la production des matériaux locaux, la conduite et la réalisation des travaux par la méthode de régie. La sensibilisation a renforcé la participation communautaire, ce qui a permis une réduction des coûts et une plus grande efficience.	Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration, les communautés, le CARG et les opérateurs économiques privés.
L'organisation mise en place pour la gestion du processus d'acquisition a-t-elle permis une gestion efficiente des marchés ?	Les appuis conseil de la Banque, l'étroite collaboration entre l'UC-PFCN et l'organe de mise en œuvre du projet a permis une gestion efficiente des marchés. C'est ainsi que des économies significatives ont été réalisées dans les acquisitions, ce qui a permis de financer des marchés et activités additionnels.	Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration, les communautés, le CARG et les opérateurs économiques privés.
La délégation de certaines responsabilités aux communautés a-t-elle été efficiente ?	Afin de rationaliser le processus de mise en œuvre et de suivi de certaines activités, le projet avait choisi de déléguer plusieurs missions aux communautés. Ce qui a permis, d'une part ; de faire des économies en terme de frais de missions sur le terrain ; d'autre part, de permettre aux membres de l'organe de mise en œuvre de se consacrer à des activités de conception et de coordination. Par ailleurs, cette délégation de responsabilité a été précédée de multiples séances de formation et de d'appui conseil.	Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration, les communautés, le CARG.
Comment s'est opéré le choix des sites de reboisement ?	Au départ, les choix des sites de reboisement du projet n'était efficient. En effet, les bénéficiaires avaient des sites très éloignés les uns des autres, ce qui rendait le suivi difficile. Face à cette contrainte, le projet a opté pour une stratégie de regroupement des sites de reboisement. Ce changement de stratégie a rendu le projet plus efficient en terme d'organisation des missions de suivi, des déplacements des bénéficiaires.	Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration, les communautés, le CARG.
Le choix du lieu de l'organisation des séances de formation pour les bénéficiaires a-t-il été réalisé de façon efficiente ?	Le choix du lieu de l'organisation des séances de formation pour les bénéficiaires a été réalisé de façon efficiente. En effet, le projet a privilégié l'organisation des séances de formation moins coûteuse dans les villages cibles au lieu de déplacer les bénéficiaires à Kisangani. Ce choix s'est avéré optimal car il permis de réaliser des économies, d'éviter la dispersion des apprenants, de faciliter l'ancrage du projet dans les communautés.	Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration, les communautés, le CARG.

**1. Viabilité financière**

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
3	<p>Trois principaux mécanismes de viabilité financière ont été mis sur pied par le projet afin de garantir un flux financier continu des bénéficiaires après l'achèvement.</p> <p>Premièrement, en matière d'infrastructures et équipement, le projet a mis à la disposition de la communauté : 01 Baleinière, 3 dépôts, 10 moulins et 10 Rizeries. Par ailleurs, il a formé et organisé les communautés en élaborant de façon participative des conventions afin de les amener à gérer les équipements et les flux financiers engendrés par ces équipements. Ces flux financiers seront centralisés au sein d'une micro-finance qui va financer des micro-projets au bénéfice des communautés.</p> <p>Deuxièmement, le projet a mis à la disposition des bénéficiaires des géniteurs (60 porcs, 60 chèvres et 160 aviaires). Après la fourniture des géniteurs aux 50 premiers ménages cibles bénéficiaires sur la base d'une convention, un système de métayage a été mis en place pour redistribuer les différentes portées successives des géniteurs aux autres ménages de la communauté.</p> <p>Troisièmement, le système d'entretien de la route de desserte agricole a été pérennisé. En effet, les 5 COPD créés par le projet ont été appuyés en formation, matériel pour assurer l'entretien continu de la route de desserte agricole afin de garantir un flux continu d'évacuation vers les marchés des productions agricoles.</p> <p>En définitive, ces trois principaux mécanismes de viabilité financière devraient assurer un flux financier continu des bénéficiaires du projet après l'achèvement.</p>

**2. Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités**

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative, 250 mots)
3	<p>Le projet a joué un rôle essentiel dans le renforcement des capacités institutionnelles, notamment, celles de l'administration au niveau local. Le renforcement des capacités et l'appui en équipements et matériels du CARG lui a permis d'être plus opérationnel, efficace et efficient dans l'exécution de ses activités. De plus, par les actions du projet (appui en équipement et matériel), le mécanisme d'itinérance par les services de l'Agriculture, Environnement et Développement Rural est devenu une réalité sur le territoire d'Isangi. Aujourd'hui, les statistiques sont disponibles bien que le projet n'apporte pas un appui financier. Par ailleurs, la dotation de la Radio Bondeko en émetteur permet aux services territoriaux de l'Agriculture, Environnement, Développement Rural et Foncier d'organiser régulièrement des séances de sensibilisation. Dans le cadre du plan d'aménagement élaboré, les activités prévues vont au-delà du projet et devraient garantir la durabilité institutionnelle.</p> <p>Au niveau national, ces expériences pilote sont capitalisées au niveau de la stratégie nationale REDD. En effet, les programmes tels que le Programme d'Investissement Forestier (PIF), le Programme Mai-Ndombe, la construction des standards nationaux REDD, l'élaboration des programmes juridiques REDD se sont fortement inspirés des expériences pilotes et des résultats du projet. Par ailleurs, l'Université Internationale REDD prévue en Juillet 2016 servira de cadre de capitalisation de toutes les expériences et initiatives REDD en RDC y compris celle du projet REDD Isangi pour la mise à jour de la stratégie nationale.</p> <p>En ce qui concerne, le domaine universitaire, certaines activités du projet ont été réalisées par les institutions universitaires et centres de recherche. Ce qui va permettre la poursuite et le suivi de ces activités par ces institutions. C'est le cas notamment du système MVR mis en place par UNIKIS pour le suivi du stock de carbone. Par ailleurs, les sites de reboisement du projet mis sur pied avec l'appui de l'INERA seront intégrés dans le programme de recherche de l'INERA pour le suivi.</p>



### 3. Appropriation et durabilité des partenariats

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
4	<p>L'appropriation et la durabilité des partenariats constitue un succès indéniable pour le projet. Premièrement, en matière d'implication des autorités locales, le projet a choisi l'option de responsabiliser les autorités des Entités territoriales Décentralisées dans la gestion des équipements et infrastructures confiées à la communauté. C'est ainsi que ce eux qui sont signataires des conventions établies entre la communauté et les gestionnaires de ces biens désignés par appel d'offres. Par ailleurs, le renforcement du CARG par le projet a renforcé davantage l'autorité territorial étant donné que le CARG est présidé par l'Administrateur du Territoire.</p> <p>Deuxièmement, les communautés locales se sont appropriés les outils de gestion durable développés par le projet. En effet : (a) la production agricoles dans les villages cibles augmenté. A titre illustratif, dans le secteur de Liutua, la production de manioc est passée de 180t en 2012 à plus de 200t en 2015 ; la production de maïs est passée de 5t en 2012 à 9t en 2015 ; (b) Dans le cadre de l'entretien de la route de desserte agricole, l'implication et l'appropriation des populations a été très significative. Elles ont contribué dans la réalisation des travaux, ce qui a permis la réduction des coûts. De plus, le système d'entretien de la route de desserte agricole a été pérennisé. En effet, les 5 COPD créés par le projet ont été appuyés en formation, matériel pour assurer l'entretien continu de la route de desserte agricole afin de garantir un flux continu d'évacuation vers les marchés des productions agricoles.</p> <p>Troisièmement, le projet a permis le renforcement des partenariats avec les institutions universitaires et centre de recherche. Ces partenariats sont durables car ces institutions vont poursuivre le suivi de ces activités. Dans le cadre de l'IFA, des travaux de recherche sont en cours dans le domaine pédologique et hydro biologique dans la zone du projet. Dans le cas de l'UNIKIS, les travaux d'inventaires forestiers et botaniques se poursuivent et donneront lieu à des publications scientifiques et à des nouvelles compétences.</p>

### 4. Durabilité environnementale et sociale

Notation*	Compte-rendu descriptif (longueur maximale indicative : 250 mots)
NA	Ce critère ne s'applique au projet REDD Isangi car le projet appartient à la catégorie environnementale III

### 5. Enseignements tirés relativement à la durabilité

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	Public cible
Est-ce que l'approche utilisée a eu une conséquence positive sur la durabilité?	<p>L'approche participative utilisée par le projet a eu une incidence positive dans la durabilité des résultats obtenus.</p> <p>Premièrement, le projet a choisi l'option de responsabiliser et d'impliquer les autorités locales dans la gestion des activités du projet. C'est ainsi que pour la gestion des équipements et infrastructures confiées aux communauté, ce sont les autorités locales qui étaient signataires des conventions établies entre la communauté et les gestionnaires des biens désignés par appel d'offres.</p> <p>Deuxièmement, les outils de gestion durable ont été développés de manière participative par toutes les parties prenantes.</p> <p>L'utilisation de cette approche participative a permis d'obtenir des résultats satisfaisants.</p>	Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration, les communautés, le CARG.
Comment est-ce que les activités de formation et de renforcement des capacités ont contribué à la durabilité du projet ?	Les activités de formation et les sessions de renforcement des capacités ont permis aux bénéficiaires de mieux comprendre les concepts, de se les approprier et de les appliquer. Cette appropriation a conduit à l'atteinte des résultats durables.	Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration, les communautés, le CARG.
Les résultats obtenus au cours des expériences ont-ils contribué au renforcement de	Les résultats obtenus au cours des expériences ont effectivement contribué au renforcement de la durabilité. En effet, les premiers travaux de réhabilitation de la route de desserte agricole et les parcelles	Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration, les

la durabilité ?	de reboisement avec l'introduction des arbres fruitiers ont contribué à l'appropriation et à la durabilité des actions.	communautés, le CARG.
-----------------	---	-----------------------

### III Performances des parties prenantes

#### A Pertinence

##### 1. Performance de la Banque

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance ( tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles) de la Banque, à insérer par l'emprunteur. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)	
3	<p>Lors de la phase de lancement du projet, les procédures financières et administratives de la banque n'ont pas été bien comprises par les autres parties prenantes (Gouvernement, OME, Consultants désignés, etc.). Ce qui a conduit aux différents problèmes de mise en œuvre rencontrés par le projet dans cette phase. En outre on a noté un déficit permanent d'accompagnement de la banque dans le site d'exécution du projet en matière de décaissement et passation des marchés, d'audit et de gestion financière. A titre illustratif, alors même que les rapports d'audit 2012, 2013 et 2014 ont eu du mal à être approuvés, aucune assistance technique de la banque n'a été déployée sur le terrain pour assister l'organe de mise en œuvre en dépit de l'intervention de l'Agence de Gestion des Fonds (AGF) mis en place par la banque et des cliniques fiduciaires organisées à Kinshasa.</p> <p>Cependant dans les phases suivantes, sur base d'une évaluation participative notamment l'atelier de Douala d'octobre 2012, la banque a mis en place une série des mesures dans le cadre de renforcement des capacités, de suivi renforcé et des missions régulières de supervision. Ce qui a permis d'améliorer sensiblement la maîtrise des procédures et l'opérationnalisation des activités. A titre indicatif, lors des différentes missions de supervision de la banque, des mesures correctives ont été prises pour faciliter l'exécution du projet et corriger le dysfonctionnement.</p>	
Commentaires à insérer par la Banque sur sa propre performance (tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)		
<p>Les difficultés constatées durant les premières années de mise en œuvre du projet résultaient de l'insuffisance des relations entre l'AGF et les experts de la Banque, en particulier dans le domaine de la gestion fiduciaire du projet. Mais, à la suite de la prise du leadership de la gestion du projet par la Banque, les choses se sont nettement améliorées. En effet, au cours des missions de supervision régulière, les échanges professionnels continus, des actions proactives et un suivi permanent, la Banque a pu trouver des solutions aux différentes contraintes afin de garantir l'atteinte des résultats escomptés.</p>		
Questions clés (liées à la performance de la Banque, 5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés	
1. Comment la banque a assisté le projet dans la résolution des problèmes d'ordre technique?	<p>Dans la première phase où la banque a bénéficié de l'assistance de l'AGF, le projet a connu des problèmes, notamment le manque de clarté dans le cadre logique en dépit de son assistance technique. Ce qui n'a pas permis au cours de cette phase de mieux traduire dans les rapports d'activités, les résultats concrets du projet.</p> <p>Dans les phases qui ont suivi, la banque a mis en avant une autre stratégie dans le traitement des questions techniques qui ont facilité les échanges entre l'OME et le Chargé des opérations au sein de la banque. Ce qui a rationalisé les processus des réponses aux requêtes de l'OME sur les aspects techniques notamment en matière de cadre logique, plans de travail, rapport périodiques.</p> <p>En définitive, le mode sans intermédiaire semble être plus approprié pour la gestion efficace du projet.</p>	
2. Comment a été l'appui de la banque en matière de décaissement, passation des marchés et audit?	<p>Dans la première phase impliquant l'AGF, le projet a connu beaucoup des problèmes en matière de décaissement, de passation des marchés et d'audit. A titre indicatif, de Novembre 2012 à Avril 2014, le projet n'a bénéficié d'aucun décaissement à cause du rejet du rapport d'audit. Ce qui a conduit au retard considérable dans l'exécution des activités du projet, d'où les requêtes des prorogations successives.</p> <p>Cependant, dans les phases qui ont suivi, les difficultés rencontrées ont été amoindries du fait que la banque a organisé directement des cliniques fiduciaires, des appui-conseils et des missions de supervision. Toutefois, l'appui des services spécialisés de la banque dans ces domaines a fait cruellement défaut tout au long du</p>	

	<p>cycle de projet dans la zone d'intervention.</p> <p>En conclusion, nous suggérons une forte implication et accompagnement des services spécialisés de la banque en matière de décaissement, passation des marchés et audit dans les sites du projet en relation directe avec la cellule d'exécution.</p>
3. Quelles sont les perspectives de la banque en ce qui concerne la pérennisation des acquis du projet?	<p>Certes, les mécanismes de durabilité ont été développés et mis en œuvre pendant l'exécution du projet afin de garantir la pérennisation des acquis du projet. Ce qui a permis le développement des stratégies de pérennisation par l'OME et les bénéficiaires. Toutefois afin de passer à l'échelle et de permettre l'extension des expériences pilotes au niveau national, nous recommandons à la banque de mettre sur pieds des mécanismes de financement additionnel adéquat étant donné l'importance de la problématique environnement et changement climatique dans le contexte mondial.</p>

## 2. Performance du donataire

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance ( tant quantitative que qualitative, en fonction des informations disponibles). Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)	
2	<p>D'une manière générale, les performances du donataire, à savoir le Ministère de l'Environnement à travers la Coordination National REDD et sa représentation au niveau provincial a été insatisfaisante en dépit de l'organisation des missions de supervision et de capitalisation des acquis du projet. En effet, le Ministère s'est caractérisé par des interventions insuffisantes dans le traitement des principaux problèmes rencontrés par le projet.</p> <p>Premièrement, sur le plan technique, les diverses contraintes rencontrées par le projet (clarification du cadre logique et des indicateurs du projet ; commentaires, avis et contribution sur les documents techniques produits par le projet ; suggestions significatives sur les propositions de plan de travail et budget,..) n'ont pas retenu une attention particulière de la part du Ministère. Deuxièmement, en matière de gestion financière, en dépit du retard enregistré dans le processus de traitement des demandes de décaissement, le projet a enregistré un retard additionnel dans l'approbation de ces demandes par le Ministère. En effet, du fait de l'absence régulière de certains signataires des demandes de décaissement, celles-ci ont connu un retard significatif dans leur approbation et transmission à la Banque pour paiement. Par ailleurs, les dossiers soumis par le projet ont souvent été mal classés avant leur transmission à la Banque, ce qui a entraîné un retard dans le traitement des dossiers. De plus, aucune mesure significative n'a été prise par le Ministère pour adresser les dysfonctionnements observés dans la gestion des ressources financières du projet par l'UC-PFCN. Troisièmement, les missions de supervision ont souvent été organisées de façon impromptue sans aucune coordination avec la Banque, le projet et sa représentation au niveau provincial. De plus, celles-ci ont généralement une durée anormalement longue (en moyenne 10 jours) et avec un nombre important de missionnaire. Ce qui a engendré des coûts supplémentaires au projet au détriment des activités. Par ailleurs, au cours de ces missions, les contributions ne sont pas significatives et les rapports ne sont pas généralement transmis à la Banque. Quatrièmement, en matière de durabilité, aucune perspective n'a été développée pour le moment afin de garantir la pérennisation des acquis sur le site d'intervention du projet. Enfin ,en matière de contrepartie, d'après l'Accord de don et le rapport d'évaluation du projet, rien n'était prévu dans le cadre du projet. Cependant, d'après une mission d'évaluation du Ministère national du Plan intervenu en <b>XXX 2015</b>, des ressources auraient été budgétisées et dépensées pour le financement de cette contrepartie sans qu'elles ne parviennent aux bénéficiaires.</p>	
	<p><b>Questions clés</b> (liées à la performance de l'emprunteur, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes )</p>	<p><b>Enseignements tirés</b></p>
	<p>Comment la CNREDD a-t-elle contribué à la bonne exécution du projet?</p>	<p>Au cours des phases de préparation et de lancement du projet, la contribution de la CNREDD a été significative et positive. En effet, elle a participé à la conception, élaboration du cadre logique et définition des stratégies de mise en œuvre du projet.</p> <p>Cependant, au cours des phases d'exécution, ces contributions ont été insuffisantes et n'ont pas toujours au projet de résoudre les difficultés rencontrées.</p> <p>Ainsi, la question du choix des ressources humaines au sien de ces instances de définition des stratégies et de suivi des projets doit être renforcé.</p>
	<p>La collaboration ; d'une part, entre la CNREDD et l'UC-PFCN ; d'autre part, entre la CNREDD et le point focal REDD</p>	<p>La collaboration entre la CNREDD en charge de la gestion technique et du suivi/évaluation du projet et l'UC-PFCN en charge des aspects de gestion financière, n'a pas été harmonieuse. Elle a été caractérisée par des luttes de leadership et un taux de rotation</p>

a-t-elle été efficace pour la bonne exécution du projet ?	relativement élevé du personnel destiné au projet. Dans l'avenir, il est souhaitable que le Ministère veille à un fonctionnement harmonieux des structures en charge des aspects techniques et fiduciaires afin de faciliter l'exécution du projet.
Le Ministère a-t-il pris des mesures adéquates afin de garantir la pérennisation des acquis du projet ?	<p>Certes, les mécanismes de durabilité ont été développés et mis en œuvre pendant l'exécution du projet afin de garantir la pérennisation des acquis du projet. Ce qui a permis le développement des stratégies de pérennisation par l'OME et les bénéficiaires. Par ailleurs, certaines expériences pilotes du projet ont été intégrées au niveau de la stratégie nationale REDD. En effet, les programmes tels que le Programme d'Investissement Forestier (PIF), le Programme Mai-Ndombe, la construction des standards nationaux REDD, l'élaboration des programmes juridictionnels REDD se sont fortement inspirés des expériences pilotes et des résultats du projet. Par ailleurs, l'Université Internationale REDD prévue en Juillet 2016 servira de cadre de capitalisation de toutes les expériences et initiatives REDD en RDC y compris celle du projet REDD Isangi pour la mise à jour de la stratégie nationale.</p> <p>Toutefois afin de passer à l'échelle et de permettre l'extension des expériences pilotes au niveau national, nous recommandons au Ministère de mettre sur pieds des mécanismes de financement additionnel adéquat étant donné l'importance de la problématique environnement et changement climatique dans le contexte mondial et les perspectives du CAFI.</p>

### 3. Performances des autres parties prenantes

Notation*	Compte-rendu descriptif sur la performance des autres parties prenantes, y compris les cofinanciers, les entrepreneurs et les prestataires de service. Voir la note d'orientation sur les questions à aborder. (longueur maximale indicative : 250 mots)
3	<p>1. Organe de mise en œuvre : La performance de l'OME a été globalement satisfaisante. En effet, l'OME a fait preuve de dynamisme et des compétences techniques et organisationnelles nécessaires pour assurer l'exécution d'un projet pilote aussi complexe et novateur. L'OME a su assurer le leadership en matière de coordination des interventions des partenaires ; de suivi et évaluation et de réflexion critique pour trouver des solutions aux difficultés rencontrées afin de garantir l'atteinte des résultats escomptés. Cependant, nous avons constaté un déficit en matière de gestion financière qui a mis du temps avant d'être corrigé. Cette situation a entraîné un retard dans l'approbation des rapports d'audit du projet. A la date d'aujourd'hui, nous estimons que l'OME dispose des ressources humaines et l'expérience nécessaire pour conduire et exécuter des projets de haute qualité. Le gouvernement et la communauté des bailleurs de fonds gagneraient à continuer à travailler et à renforcer les capacités des organisations nationales comme OCEAN afin de construire et de renforcer les OSC africaines.</p> <p>2. Consultants désignés (CDs) : globalement les compétences qui ont été alignées dans la conception et la mise en œuvre du projet ont permis d'apporter des contributions substantielles dans la conception du cadre logique et l'élaboration des plans de travail sur les thématiques sectorielles abordées par le projet à cause de leurs connaissances de terrain et de la maîtrise des matières traitées. Ce qui a facilité la conception et la révision du cadre logique, l'élaboration des plans de travail sectoriels et des approches méthodologiques de mise en œuvre. Cependant, pour une exécution optimale de ces types de partenariat multi acteur, il est essentiel que les différents partenaires ne contestent pas le leadership de l'organe de mise en œuvre en matière de coordination, de suivi et de gestion du projet.</p> <p>Dans la mise en œuvre cependant, certains CDs dont les structures d'administration sont lourdes tel que l'INERA et l'UNIKIS ont été confrontés aux contraintes administratives de leurs conventions à cause de la lourdeur administrative. Par ailleurs ne maîtrisant pas au départ les procédures de la banque, l'ensemble des CDs avait connu beaucoup de problèmes dans la mise en œuvre de leurs conventions. Cependant, en regardant les performances individuelles des CDs, il convient de souligner que le CD IFA a connu des problèmes de suivi des activités d'élevage dans les fermes pilotes, dans les champs pilotes de multiplication ainsi que dans la mise en place des infrastructures d'accueil des géniteurs dans les villages cibles. Cette situation est due aux défaillances internes de l'organisation dans le suivi des activités quand bien même ils ont bénéficié des réallocations des ressources suite à la suppression de certaines activités (Rizipisciculture et réduction de nombre des dépôts).</p> <p>Concernant le CD INERA, malgré le fait qu'il a obtenu des résultats conformément à la convention, ce dernier a connu</p>

beaucoup des difficultés au début de mise en œuvre dans l'évaluation des indicateurs. Avec l'arrivée d'une nouvelle équipe, ce problème a pu être résolu. Par ailleurs le CD INERA a connu également un dysfonctionnement par rapport à la gestion de son compte d'opération qui avait été utilisé par d'autres activités que celles liées au projet REDD. Ce qui constitue une violation de la convention et a entraîné un retard dans la mise en œuvre des activités de terrain.

En ce qui concerne le CD UNIKIS, les parcelles d'inventaires ont été effectivement installées et un système MRV est opérationnel. Toutefois, il y a eu un problème dans l'élaboration de la base des données suite à un déficit de coordination de la part de CD UNIKIS. Par ailleurs le CD UNIKIS n'a pas toujours été sensible au partage des informations contenues dans la base des données. D'où la nécessité de partager très rapidement ces données avec la CN-REDD.

Quant au CD PCN, les activités entreprises ont améliorées la sensibilisation et la communication dans la zone d'intervention du projet. Le plan IEC est disponible et en cours de mise en œuvre. Par ailleurs le CD PCN a joué un rôle déterminant dans les premiers travaux de réhabilitation de la route de desserte agricole. Toutefois, le coût de ces travaux se sont avérés très élevés en comparaison à ceux supportés par OCEAN lors de la poursuite des travaux.

3. Les entrepreneurs et les prestataires de service : La performance des entrepreneurs et des prestataires de service a été globalement satisfaisante. En effet, en dépit de quelques fournisseurs, l'ensemble des fournisseurs et prestataires de service ont livré des biens et services dans les délais et conformément aux différentes spécifications techniques et requêtes du projet.

Questions clés (liées à la performance des autres parties prenantes, 5 maximum ; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Enseignements tirés (5 maximum)	Public cible (pour les leçons tirées)
Quel a été l'impact du rôle de coordination technique de l'OME dans la bonne exécution du projet?	L'impact du rôle de l'OME a été positif en matière de coordination technique. En effet, en prenant le leadership sur les aspects technique, l'OME a permis la résolution des contraintes rencontrées et l'atteinte des résultats escomptés.	Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration.
Quel a été l'impact de la contribution des CDs dans l'exécution du projet ?	L'implication des CDs a été déterminante dans l'exécution du projet. Leur intervention a donné de la crédibilité aux différentes méthodologies et techniques développées dans la mise en œuvre du projet. En effet, ils ont développé des outils appropriés de formation, de vulgarisation, d'opérationnalisation et d'accompagnement des bénéficiaires.	Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration.
Comment a été la performance des entrepreneurs et les prestataires de service ?	La performance des entrepreneurs et des prestataires de service a été globalement satisfaisante. Toutefois, les marchés exécutés par les fournisseurs basés à Kisangani ont répondu plus aux attentes du projet en terme de qualité et de délais.	Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration et opérateurs économiques.

## IV Synthèse des principaux enseignements tirés et recommandations

### 1. Principaux enseignements tirés

Questions clés (5 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principaux enseignements tirés	Public cible (pour les leçons tirées)
Le Ministère a-t-il pris des mesures adéquates afin de garantir la pérennisation des acquis du projet ?	Les mécanismes de durabilité ont été développés et mis en œuvre pendant l'exécution du projet afin de garantir la pérennisation des acquis du projet. Ce qui a permis le développement des stratégies de pérennisation par l'OME et les bénéficiaires. Par ailleurs, certaines expériences pilotes du projet ont été intégrées au niveau de la stratégie nationale REDD. En effet, les programmes tels que le Programme d'Investissement Forestier (PIF), le Programme Mai-Ndombe, la construction des standards nationaux REDD, l'élaboration des programmes juridictionnels REDD se sont fortement inspirés des expériences pilotes et des résultats du projet. Par ailleurs, l'Université Internationale REDD prévue en Juillet 2016 servira de cadre de capitalisation de toutes les expériences et initiatives REDD en RDC y compris celle du projet REDD Isangi pour la mise à jour de la stratégie nationale.	Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration, les communautés.
Quel a été l'impact de la	L'implication des institutions universitaires et centre de recherche a été	Gouvernement, les

<p>contribution des institutions universitaires et centre de recherche dans l'exécution du projet ?</p>	<p>déterminante dans l'exécution du projet. Leur intervention a donné de la crédibilité aux différentes méthodologies et techniques développées dans la mise en œuvre du projet.</p> <p>En effet, elles ont développé des outils appropriés de formation, de vulgarisation, d'opérationnalisation et d'accompagnement des bénéficiaires. Par ailleurs, elles ont suscité des vocations auprès des bénéficiaires, notamment les chercheurs, les étudiants et les élèves qui ont participé à la mise en œuvre des activités.</p>	<p>partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration et les communautés.</p>
<p>Est-ce que la sensibilisation, la communication et l'approche participative utilisée a eu une conséquence positive sur la durabilité?</p>	<p>La sensibilisation a joué un rôle important dans la mise en œuvre des activités sur terrain : (a) appropriation des activités par les bénéficiaires ; (b) facilitation des certaines activités comme l'installation des parcelles de suivi des stocks de carbone ; (c) comprendre le processus REDD et d'œuvrer en faveur de la préservation de l'environnement ; (d) participation efficace dans les travaux d'entretien de la route de desserte agricole ; (e) utilisation de la main d'œuvre locale technique HIMO et promotion des matériaux de construction locaux accessibles à moindre coût.</p> <p>L'approche participative utilisée par le projet a eu une incidence positive dans la durabilité des résultats obtenus.</p> <p>Premièrement, le projet a choisi l'option de responsabiliser et d'impliquer les autorités locales dans la gestion des activités du projet. C'est ainsi que pour la gestion des équipements et infrastructures confiées aux communauté, ce sont les autorités locales qui étaient signataires des conventions établies entre la communauté et les gestionnaires des biens désignés par appel d'offres.</p> <p>Deuxièmement, les outils de gestion durable ont été développés de manière participative par toutes les parties prenantes.</p> <p>L'utilisation de cette approche participative a permis d'obtenir des résultats satisfaisants.</p>	<p>Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration, les communautés.</p>
<p>La délégation de certaines responsabilités aux communautés a-t-elle été efficace ?</p>	<p>Afin de rationaliser le processus de mise en œuvre et de suivi de certaines activités, le projet avait choisi de déléguer plusieurs missions aux communautés. Ce qui a permis, d'une part ; de faire des économies en terme de frais de missions sur le terrain ; d'autre part, de permettre aux membres de l'organe de mise en œuvre de se consacrer à des activités de conception et de coordination. Par ailleurs, cette délégation de responsabilité a été précédée de multiples séances de formation et de d'appui conseil.</p>	<p>Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, l'Administration, les communautés.</p>
<p>Quel a été l'impact de l'appui de la banque en matière de décaissement, passation des marchés et audit?</p>	<p>Dans la première phase impliquant l'AGF, le projet a connu beaucoup des problèmes en matière de décaissement, de passation des marchés et d'audit. A titre indicatif, de Novembre 2012 à Avril 2014, le projet n'a bénéficié d'aucun décaissement à cause du rejet du rapport d'audit. Ce qui a conduit au retard considérable dans l'exécution des activités du projet, d'où les requêtes des prorogations successives.</p> <p>Cependant, dans les phases qui ont suivi, les difficultés rencontrées ont été amoindries du fait que la banque a organisé directement des cliniques fiduciaires, des appui-conseils et des missions de supervision. Toutefois, l'appui des services spécialisés de la banque dans ces domaines a fait cruellement défaut tout au long du cycle de projet dans la zone d'intervention.</p> <p>En conclusion, nous suggérons une forte implication et accompagnement des services spécialisés de la banque en matière de décaissement, passation des marchés et audit dans les sites du projet en relation directe avec la cellule d'exécution.</p>	<p>Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, et les communautés.</p>

## 2. Principales recommandations (en mettant un accent particulier sur la garantie de la durabilité des avantages du projet)

Questions clés (10 maximum; si nécessaire, ajouter d'autres lignes)	Principales recommandations	Responsable	Délai
1. Le Ministère a-t-il pris des mesures adéquates afin de garantir la pérennisation des acquis du projet ?	Mettre sur pieds des mécanismes de financement additionnel adéquat afin de passer à l'échelle nationale et de permettre l'extension des expériences pilotes au niveau national étant donné l'importance de la problématique environnement et changement climatique dans le contexte mondial et les perspectives du CAFI.	Gouvernement, Partenaires techniques et financiers.	Immédiat
2. Quel a été l'impact de la contribution des institutions universitaires et centre de recherche dans l'exécution du projet ?	Impliquer les institutions universitaires et centres de recherche dans l'exécution des projets. Leur intervention peut donner de la crédibilité aux différentes méthodologies et techniques développées dans la mise en œuvre des projets, faciliter l'appropriation et susciter des vocations auprès des bénéficiaires.	Gouvernement, Partenaires techniques et financiers, institutions universitaires et centres de recherche.	Immédiat
3. Est-ce que la sensibilisation, la communication et l'approche participative utilisée a eu une conséquence positive sur la durabilité?	Faire de la sensibilisation, la communication et de l'approche participative des éléments clés de toutes les étapes du cycle de projet pour la réussite de la mise en œuvre du projet.	Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, et les communautés.	Immédiat
4. La délégation de certaines responsabilités aux communautés a-t-elle été efficace ?	Déléguer certaines responsabilités aux communautés dans l'exécution du projet. Cela permet d'accroître l'efficacité et l'efficacités.	Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, les OSC, et les communautés.	Immédiat
5. Quel a été l'impact de l'appui de la banque en matière de décaissement, passation des marchés et audit?	Renforcer l'accompagnement des cellules d'exécution par des missions sur le terrain en matière de décaissement, passation des marchés, audit et sur le plan opérationnel.	Le Gouvernement et la Banque	Immédiat

## V Notation globale du RAP

Volets et critères	Notation*
<b>VOLET A : PERTINENCE</b>	<b>3</b>
Pertinence de l'objectif de développement du projet (II.A.1)	3
Pertinence de la conception du projet (II.A.2)	3
<b>VOLET B : EFFICACITÉ</b>	<b>3</b>
Objectif de développement (OD) (II.B.4)	3
<b>VOLET C : EFFICIENCE</b>	<b>2,75</b>
Respect du calendrier (II.C.1)	2
Efficience de l'utilisation des ressources (II.C.2)	3
Analyse coût-avantage (II.C.3)	3
État d'avancement de l'exécution (IP) (II.C.4)	3
<b>VOLET D : DURABILITÉ</b>	<b>3,5</b>
Viabilité financière (II.D.1)	NA
Durabilité institutionnelle et renforcement des capacités (II.D.2)	3
Appropriation et durabilité des partenariats (II.D.3)	4
Durabilité environnementale et sociale (II.D.4)	NA
<b>MOYENNE ARITHMETIQUE DES VOLETS</b>	<b>3,0625</b>
<b>NOTE GLOBALE DE L'ACHEVEMENT DU PROJET</b>	<b>S</b>

## VI Sigles et abréviations

Sigle (si nécessaires, ajouter d'autres lignes)	Description
AGF	Agence de Gestion des Fonds
CAFI	
CARG	Conseil Agricole Rural de Gestion
CCPF	Conseil Consultatif Provincial des Forêts
CDFO	
CDs	Consultants Désignés
CLAR	Cadre Logique Axé sur les Résultats
CN-REDD	Coordination Nationale REDD
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
COPD	Comités d'organisation Paysanne pour le Développement
DSCR2	Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (deuxième génération)
EER	Etat d'Exécution et Résultats



FIP	Forest Investissment Program
HIMO	Haute Intensité de la Main d’Oeuvre
IFA	Institut Facultaire des Sciences Agronomiques
INERA	Institut National d’Etudes et Recherches Agronomiques
MECNDD	Ministère de l’Environnement, Conservation de la Nature et Développement Durable
MEDD	Ministère de l’Environnement et Développement Durable
MRV	Monitoring Reportage et Vérification
NA	Non Applicable
OCEAN	Organisation Congolaise des Ecologistes et Amis de la Nature
<b>OD</b>	Objectif de Développement
OME	Organe de Mise en Oeuvre
OSAN	
PCN	Programme pour la gestion et la Conservation de la Nature
RAP	Rapport d’Achèvement du Projet
RDC	République Démocratique du Congo
REDD	Réduction des Emissions liées à la Dégradation et à la Déforestation
RTBI	Radio Télévision Bondeko d’Isangi
RTNC	Radio Télévision Nationale Congolaise
SIG	Système d’Information Géographique
UC-PFCN	Unité de Coordination Programme Forêt et Conservation de la Nature
UNIKIS	Université de Kisangani

**Pièce jointe requise** : Rapport actualisé sur l’état d’avancement de l’exécution et les résultats (EER) – la date devrait être la même que celle de la mission RAP.